

Présentation du réseau de chauffage urbain métropolitain

Un exemple d'économie circulaire au départ de l'incinération des déchets résiduels

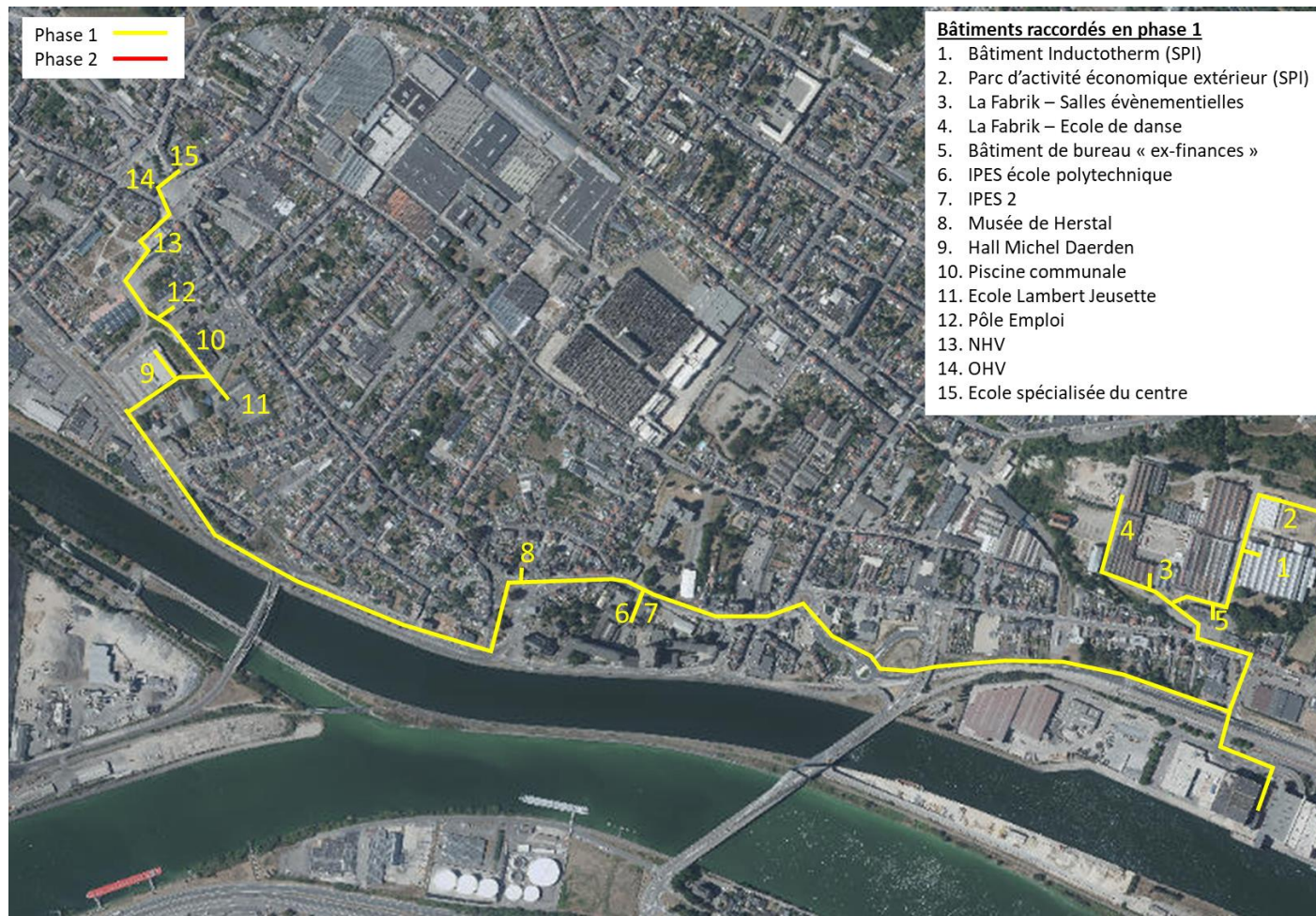
L'origine du projet de réseau de chauffage urbain

Phase 1

- 2009 : Installation d'un nouvel incinérateur de déchets résiduels sur le site Intradel, au cœur de la Ville de Herstal
- 2013 : Etudes de faisabilité pour construire un réseau de chaleur alimenté par l'incinérateur
menées par Ville de Herstal, Ville de Liège et Intradel
 - ➔ Pertinence de construire un réseau à l'échelle de l'agglomération
 - ➔ Difficulté de financement de la première phase (investissement conséquent indépendamment de la longueur et du nombre clients du RCU)
- 2014 : Décision de la Ville de Herstal d'investir dans le projet et de déposer une candidature FEDER 2014-2020
 - ➔ Urbeo Invest sa = porteur du projet = filiale commune de Ville de Herstal (rca Urbeo), Intradel et SRLH
- 2016 : Projet retenu par le GW ➔ Budget limité à 1^{ère} phase pour 12,7 M € (dont 89 % subventionnés)
- Appel d'offre européen portant sur les services de conception et l'exploitation d'un RCU
 - Durée d'exploitation de 20 ans
 - Marché incluant l'obligation, pour le partenaire privé, de financer durant 20 ans, des extensions du réseau (phase 2)
- 2018 : Attribution au consortium CORIANCE-SEPOC + Création de la société Herstal Energie Verte

L'origine du projet de réseau de chauffage urbain

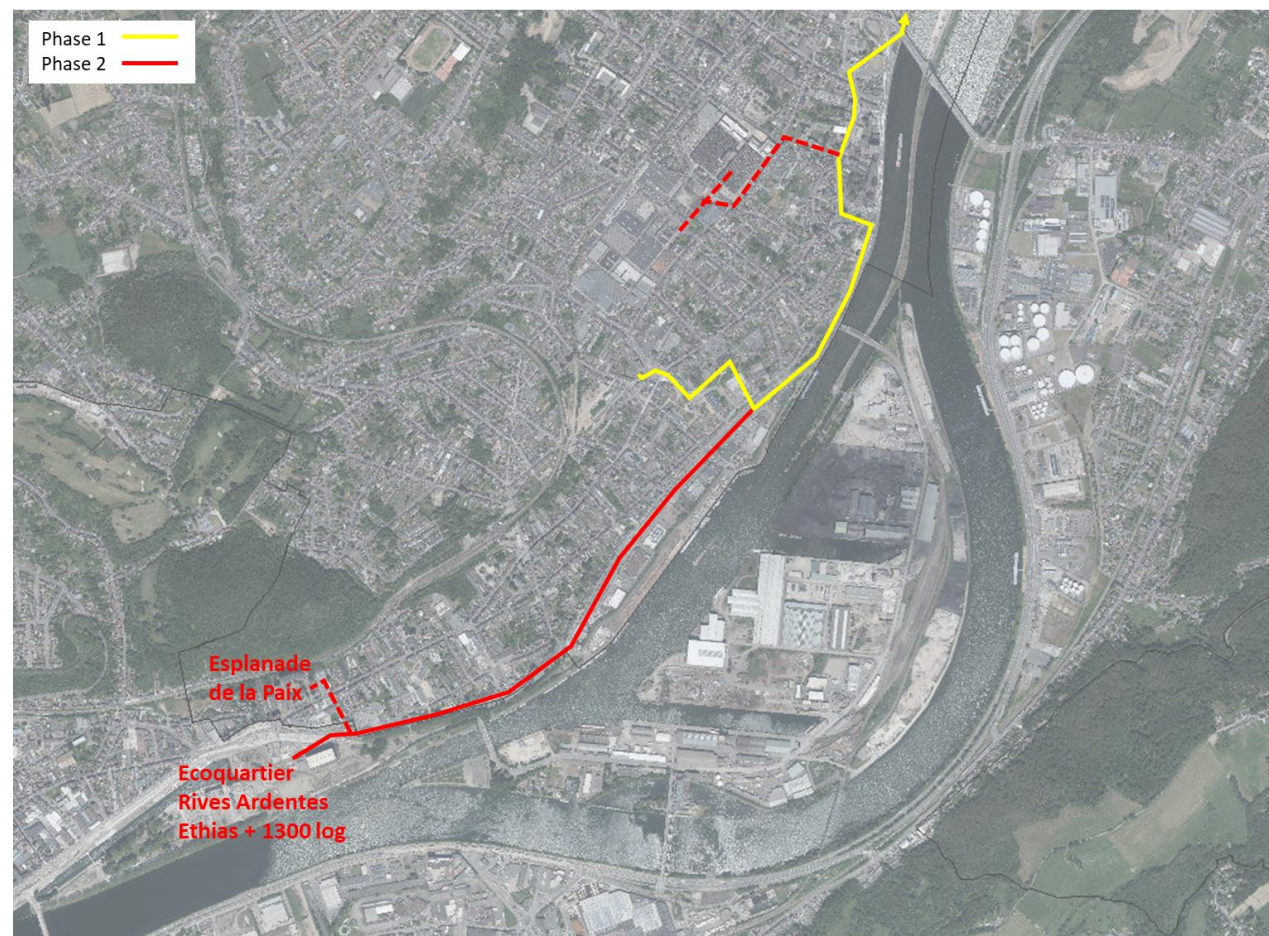
- 2020 : Publication du marché public de travaux visant la construction du réseau de chauffage urbain en 4 lots :
 - ✓ Lot 1 Unité de récupération de chauffage sur l'UVE et liaison avec l'unité d'appoint-secours
 - ✓ Lot 2 Unité de distribution de chauffage et chaufferie d'appoint-secours
 - ✓ Lot 3 Réseau de chauffage
 - ✓ Lot 4 Sous-stations
- 2021 : Attribution du marché et début des travaux
- 12/2023 : Réception et mise en service commercial de la première phase du réseau de chaleur



Les extensions du réseau de chauffage urbain

Phases ultérieures (financées par HEVE srl)

- Raccordement de l'écoquartier de Coronmeuse (1300 logements, bureaux et commerces à terme) finalisé en 2024
- Autres extensions, tant à Herstal que vers Liège ou Chertal à l'étude



A quoi ressemble un réseau de chauffage urbain ?

1. Une source de chaleur : UVE de Intradel-Uvelia + back-up gaz



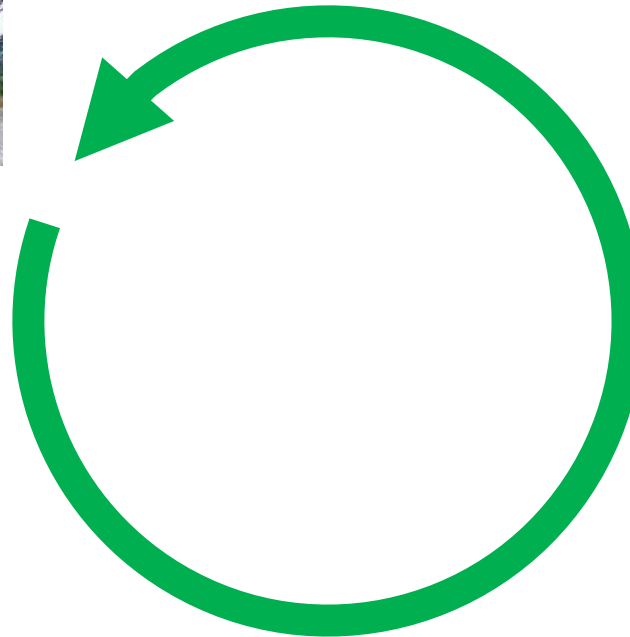
2. Des pompes pour faire circuler l'eau chaude



4. Des sous-stations dans les bâtiments raccordés



3. Un réseau de tuyaux enterrés (aller/retour)

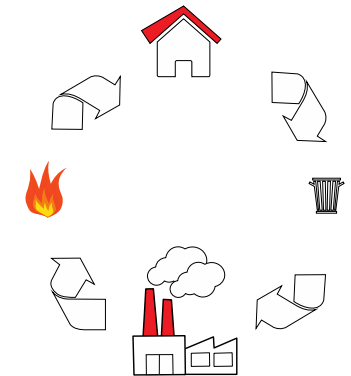


Quels sont les atouts du réseau de chauffage urbain ?

Un réseau d'agglomération pour 20.000 ménages
200 GWH de chaleur livrés par an

Pour la société :

- Une **énergie verte / fatale** plus respectueuse de l'environnement et du climat
- Une économie annuelle à termes de **38.000 tonnes de CO2**
- Une **indépendance** vis-à-vis des énergies fossiles et leurs pays producteurs
- Un **projet industriel et territorial** en économie **circulaire**



Pour les clients / ménages :

- Une **énergie durable à un tarif concurrentiel**
- Un **contrat « tout en un »** incluant la fourniture de l'énergie, les raccordements et sous-stations, les entretiens des sous-stations, les relevés de compteurs...
- Des sous-stations (**échangeurs de chaleur « eau-eau »**) dans les bâtiments → pas de local chaufferie aux normes incendie, de systèmes d'évacuation des fumées, d'entretien annuel...

Pour Intradel-Uvelia et l'agglomération urbaine :

- Améliorer **l'efficacité énergétique (rendements)** et créer une véritable cogénération « électricité – chaleur »
- Développer un **véritable outil de développement territorial durable**

La complémentarité avec les réseaux de gaz

- Le réseau de chaleur s'implantant dans un tissu déjà urbanisé et équipé en réseaux de distribution d'énergie classiques (électricité et gaz), il n'avait pas pour ambition initiale de remplacer ces derniers.
- Le réseau ne permet pas (économiquement et techniquement) d'alimenter chaque bâtiment, notamment les petits bâtiments à faible consommation telles que les maisons individuelles.
- Mais est complémentaire pour verdir le mix énergétique pour :
 - De grands bâtiments avec chaufferie centrale (immeubles à appartements, bureaux, centres commerciaux...)
 - Des équipements publics (écoles, piscines, halls sportifs, bâtiments administratifs...)
 - Des bâtiments et process industriels
 - Des projets immobiliers neufs ou en rénovation et la réhabilitation de friches
- Friche industrielle des ACEC :
 - Site non équipé en réseau public de gaz
 - Choix, lors de la réhabilitation du site par les partenaires (dont SPI), de ne pas utiliser les subsides d'équipement des parcs d'activités économiques pour installer le réseau de gaz public → uniquement le réseau de chaleur urbain



Quels sont les atouts du réseau de chauffage urbain ?

« Faire d'une contrainte un atout du développement territorial durable »

Installation du réseau de chauffage urbain sur le site (en lieu et place du gaz) afin de **créer une véritable dynamique circulaire** et d'**augmenter l'attractivité globale du site**



Merci pour votre
attention